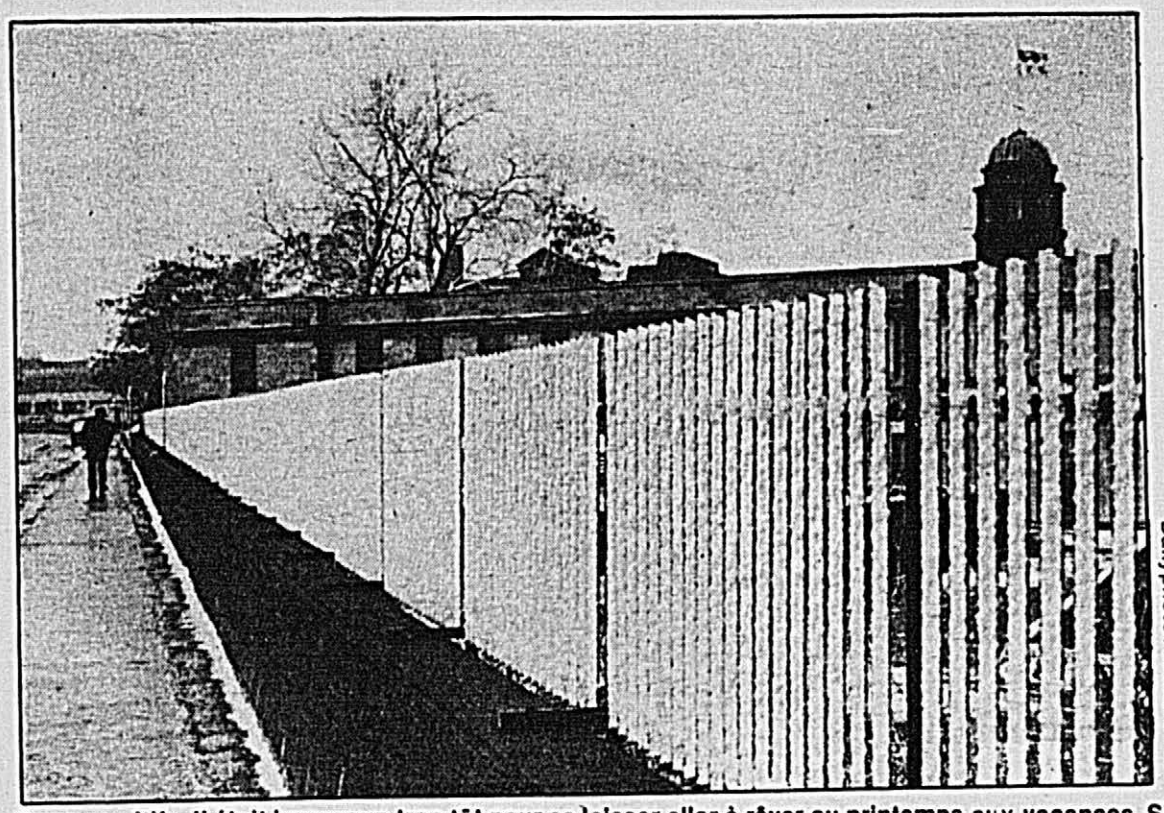

Dailyphoto / Richard Katz

Soyez positifs. Il était beaucoup trop tôt pour se laisser aller à rêver au printemps,aux vacances. Si vous frissoner sous le givre, réchauffez-vous... devant vos livres...

Le McGill Daily

Mardi
Le 3 mars, 1981
Vol. 70, No. 82
Montréal

Les avocats se taisent

par Henri-Paul Normandin

Demain sera journée de silence à la Faculté de droit de McGill. Non pas à la mémoire du Juge Pigeon qui vient de quitter la Cour suprême ou autre, mais pour protester contre le récent refus des professeurs de reconnaître plus de pouvoir aux étudiants dans les affaires de la faculté.

Rappelons en effet que le Conseil de faculté, où siègent tous les professeurs, a rejeté une motion visant à augmenter de quatre à six, le nombre de sièges détenus par les étudiants.

«Notre rôle premier dans cette institution doit être reconnu sur le Conseil de faculté. L'attitude de celui-ci à l'effet que seuls les professeurs soient maîtres de notre destinée est illogique et hypocrite», estime Campbell Stuart, l'un des initiateurs de cette journée de silence.

Voilà pourquoi un appel a été lancé afin que tous les étudiants refusent de répondre aux questions dans les cours ou se privent d'intervenir et d'engager des discussions.

Le silence devrait être observé dans tous les cours, qu'il s'agisse de ceux donnés par les professeurs qui ont voté contre l'augmentation du pouvoir des étudiants, ou ceux des rares professeur qui ont voté en sa faveur. Seuls les cours donnés par les chargés de cours seront exemptés, ceux-ci n'ayant pas de voix sur le Conseil de faculté.

Selon les initiateurs de la journée, les professeurs ont déjà commencé à faire du lobby pour ridiculiser ce moyen de pression ou le qualifier de «grève manquée». «Si c'est ridicule, eh bien Ghandi et Martin Luther King étaient aussi ridicules; si c'est une grève manquée, peut-être qu'eux veulent en provoquer une vrale», affirme Stuart.

Ce moyen de pression se veut une alternative à la grève ou à l'apathie totale. Soulignons que les étudiants en droit de l'Université de Montréal viennent tout juste de terminer une grève de deux semaines suite à laquelle ils ont obtenu gain de cause dans leurs revendications. (Voir notre article dans ce journal.)

Depuis quelques temps déjà, l'atmosphère est tendue à la Faculté de droit de McGill. En plus de refuser de reconnaître un plus grand pouvoir des étudiants dans la gestion et la définition des orientations académiques et administratives au sein de la faculté, plusieurs professeurs se sont récemment opposés à la publication des évaluations de leurs cours réclamée par certains étudiants. Certains professeurs ont même menacé d'aller jusqu'en cour.

Au moment de mettre sous presse, il nous était impossible de rejoindre des membres du corps professoral ou de l'administration pour obtenir leurs commentaires sur la journée de silence.

En droit à l'UdeM:

Fin du conflit

par Henri-Paul Normandin

Après plus de deux semaines d'une grève qui leur a permis d'obtenir gain de cause, les étudiants en droit de l'Université de Montréal ont repris leurs cours ce matin.

Le conflit avait surgi suite au retard apporté par deux professeurs dans la publication des notes des examens de Noël. Cela causait préjudice aux étudiant(e)s car s'ils et elles apprenaient au milieu de février qu'ils avaient échoué leur cours, il était trop tard pour s'inscrire à un autre cours afin de compenser la perte de crédits. La situation était particulièrement critique pour ceux et celles qui prévoyaient obtenir leur diplôme en avril cette année.

A la suite de leur recours au débrayage pour faire plier l'administration, les étudiant(e)s ont arraché de celle-ci un règlement «très satisfaisant», selon Luc Beaulieu de l'Association des étudiants en droit.

Ainsi, ceux et celles qui ont échoué les cours en question auront le choix entre deux possibilités pour obtenir les crédits manquants. Ils pourront reprendre l'examen une première fois, et s'ils échouent ils pourront quand même écrire la reprise à laquelle a droit tout(e) étudiant(e) qui échoue dans un cours. De plus, l'étudiant(e) pourra décider qu'apparaisse au dossier soit la note obtenue, soit l'équivalence des crédits, c'est-à-dire une simple mention à

suite à la page 7

Etudiants étrangers:

Une autre hausse !

**par Phil Authier (The Link)
et CUP (Montréal)**

On peut mettre fin aux spéculations, les étudiants étrangers au Québec devront acquitter des frais de $4,128 pour étudier ici l'an prochain.

La hausse de 175% a été confirmée hier par Michel Brunet, directeur des Services au ministère de l'Education de Québec. Le porte-parole du gouvernement a également annoncé une hausse de $1000 pour les étudiants étrangers qui sont déjà inscrits dans les universités cette année.

"A mon avis, la hausse est excessive. Pour les étudiants qui sont déjà ici particulièrment, la hausse est très importante sans compter qu'elle est imprévue," déclarait le recteur de l'Université Concordia, John O'Brien.

Brunet a justifié la hausse en ces termes: "Ce n'est pas que nous ne voulons pas des étudiants étrangers, nous voulons cependant qu'ils assument une plus large part des frais."

Brunet a également déclaré que la hausse n'affectera pas tous les étudiants étrangers, puisque le gouvernement du Québec entretient avec 11 pays des accords aux termes desquels les étudiants de ces pays n'ont pas à payer de frais particuliers.

M. O'Brien ne considère pas que cette politique puisse être considérée comme une compensation pour les hausses. Il a déclaré que les étudiants qui ne seront pas affectés par la hausse proviennent majoritairement de pays francophones et que la plus grande partie d'entre eux fréquentent les sept universités francophones de la province.

"Je ne prétends pas que le gouvernement a délibérément établi ses politiques de cette façon, néanmoins, telle en est la conséquence" a déclaré O'Brien.

Beth Morey, conseillère auprès des étudiants étrangers à Concordia présente une image sombre de la situation des étudiants concernés. "Cela signifie qu'un bon nombre d'entre eux pourraient devoir retourner chez eux. Ca va être désastreux" a-t-elle déclaré. "Il est injuste de s'en prendre aux étudiants étrangers; ça semble de plus faire partie d'un projet pour augmenter tous les frais."

Morey a rappelé que les étudiants étrangers ne peuvent manifester leur opposition de vive voix, puisqu'ils n'ont pas le droit de vote.

"Il s'agit peut-être d'une manoeuvre électorale pour récupérer le vote de ceux qui s'opposent à la venue d'étudiants étrangers au pays" a-t-elle déclaré.

Les deux associations d'étudiants du Québec se sont élevées contre le projet de hausse.

"Nous nous opposons au principle même (de frais particuliers pour les étudiants étrangers). Il doit y avoir d'autres moyens de faire affaire avec les étudiants étrangers, par des accords entre pays par exemple." devait dire José Roy, le nouveau secrétaire-général de Regroupement des associations universitaires du Québec (RAEU). Roy ne pensait pas qu'il s'agisse d'une question préjugés à l'endroit des étudiants étrangers. "Ils ne causent pas d'ennuis. Le milieu étudiant est plus ouvert que plusieurs autres milieux dans la

suite à la page 4

SOFRAM : salle comble

**par Dominique Deslandres
Soirée de poésie de la SOFRAM**

La soire de poésie devait être le clou de la semaine de la francophonie; elle fut mieux encore: un succès total.

«J'aimerais avoir un appareil photo, disait Bernard Larocque le président de la SOFRAM, oui un appareil photo pour montrer qu'on a fait salle comble. ».

Les organisateurs de la soirée s'entrefélicitaient; et avec raison. Les autres activités qu'avait organisées le groupe de la SOFRAM avaient plutôt fait le désespoir de tous. Ces activités, pourtant bien préparées, se sont heurtées à un gros problème: l'habituel, le sacro-saint problème de toutes implications étudiantes: la participation!

Toujours est-il que ce mercredi soir dernier fut un triomphe. Et ce n'est pas peu dire. Des jeunes poètes d'un peu partout se sont regroupés autour d'un vin et fromages. L'UdM, l'UQAM et bien sûr McGill étaient représentées.

Poésie et musique et bonne bouffe. le coeur et le talent étaient de la partie. Un seul problème: les noms. Les poètes tout comme les musiciens ne furent pas présentés. En fait, de ne pas savoir leur nom donnait un certain caractère à la soirée: une unité. Tous ceux rassemblés là venaient pour la parole non pas pour la personne.

Que seule la soirée de poésie ait fonctionné pourrait soulever bon nombre de questions. Est-ce l'organisation? la publicité? l'inintérêt des étudiants de McGill? Peut-être tout simplement la vogue est-elle à la poésie! Préférerions-nous la création poétique à la discussion politique? La soirée de poésie entrait dans la catégorie des «on ne voit pas ça souvent». Ce sentiment d'extraordinaire a peut-être attiré les gens.

Enfin reste à souhaiter que le SOFRAM continue sur cette lancée. Après tous ses déboires, cette soirée doit lui être un encouragement. Qu'elle continue à représenter la présence francophone à McGill. Comme le prouve la soirée, lorsque cette présence décide de s'exprimer, elle le fait fort bien.

Petites Annonces

Ads may be placed through Sadie's, 1st floor Student Union building, 9 a.m. - 5 p.m.
McGill students: $2 per day. For 3 days $1.75, more than 3 days $1.50.
McGill Faculty and Staff: $3.00 per day.
All others: $3.50 per day.

341 — APT., ROOMS, HOUSING

Sublet 4 1/2, 2 bedrooms, fireplace, bright, Prince Arthur between University and Lorne, May 5 to July 1st. Option to renew lease, $275/month; 849-4691 before 10:00 am, after 10:00 pm. (1 minute to your favorite university.)

To sublet — Sunny, attractively furnished, fully equipped 3 1/2 apartment. In ghetto, 2 minutes from campus. Rent negotiable. Available May 1st to August 31st. 286-0602 after 5:00 pm. Pool, sauna, sundeck.

350 — JOBS

B.B.Y.O. is looking for university students or professionals interested in working part-time with adolescents on group level. Background working with teenagers and Jewish programming are definite assets. Apply by phoning Steve at 484-1159.

PRIPSTEIN'S CAMP: LAST FOUR OPENINGS: senior boys head counsellor, windsurfing, judo, dramatics instructors. Minimum $100/week plus free room, board, laundry, etc. Call Ronnie at 481-1875.

NURSE (GRADUATING) needed to assist doctor at Laurention children's camp. July-August. Five hours average work-day! Swim, sail, tennis, etc. during your free time! Call Pripstein's Camp at 481-1875.

Student organization requires part-time experienced typist. Call 842-6616.

354 — TYPING SERVICES

Leave the typing to us! We'll type your resumés or term papers professionally and accurately in both languages. For more info, call Agence de Placement Montréal 866-8829.

356 — SERVICES OFFERED

Singers, Players, Listeners, etc.: Do you want accompanying (piano) or coaching, piano lessons, or help with theory, ear-training or other musical problems? If so, call Peter, 845-3916. Reasonable rates.

Personal Income Tax Service available from qualified and experienced students. Very reasonable rate. Please çall 326-1074 or 670-4619.

361 — ARTICLES FOR SALE

Brand New "Impact" speakers from "Audio Lab" manufacturer. Introductory wholesale prices $80-$250 for 50-150 watts. 10 years warranty. Monday-Saturday 9 am - 6 pm. 931-7626.

Vivitar enlarger Model E32 2 1/4 by 2 1/4: $175.00, lens for Vivitar enlarger f/3.5 focal 50mm: $50.00. Three developing trays at $5.00 each. Hakuba enlarging easel (11by14): $30.00. Call Louise after 3:00pm. Weekdays 279-1190.

Texas Instruments calculator MBA statistic package / present-future value and others. $70.00. Rossignol ST-competition 200 cm Look N-77 bindings $150.00. Canon 35mm camera with 200mm tele-photo lens $275. Leave message with 1-372-8887 ext. 888 or 1-372-0243.

For sale: tape recorder Akai 4000DS mk-II; 7" reel to reel, with sound on sound. Excellent condition $250. Call 487-7469.

365 — WANTED TO BUY

Urgently needed: *Atlas of Histology*, by Di Fiori. Call 392-8902 from 9 am to 4 pm, and 288-0923 after 5 pm. Ask for Suzanne.

372 — LOST AND FOUND

Found: Fraternity pin at corner Cote des Neiges & Dr. Penfield. Come to room B-17 in the Student Union Bldg to identify.

374 — PERSONAL

Want to talk with a rabbi? Call Rabbi Hausmann at 341-3580.

Anybody following a therapy at Janov Institute in N.Y., please call me. 381-1962 after 22:00 hours.

385 — NOTICES

INFLATION — Supplementary Reading. Causes and possible cures. Who is responsible? Can cure come in time? 110 pages $4.95 post-paid from Pope Publications Dept.M., P.O. Box 203, Abbotsford, B.C. V2S 4N8.

Would like to speak with new mothers returning to work or study and hiring a caretaker for nursing project. Call Roz at 486-8302.

Latin American Students' Society: General meeting today. We will be discussing future activities as well as planning our next elections. Everybody is welcome. Union Bldg., room 107 at 5 pm.

Sociedad de estudiantes latino americanos. Reunion general el martes 3 de Marzo en el Union bldg., room 107 a las 5 en punto. Se va a discutir las actividades de fin de ano como las proximas elecciones. Todos bienvenidos.

CONCORDIA UNIVERSITY

LIBERAL ARTS COLLEGE
PUBLIC LECTURE

FREUD: THE PSYCHO-ARCHAEOLOGY OF CITIES

by Professor
Carl E. Schorske
Princeton University

Thursday, March 5, 1981
8:30 pm
Hall Building, Room H-110
1455 de Maisonneuve Blvd. W.
For further information
please call 879-8051

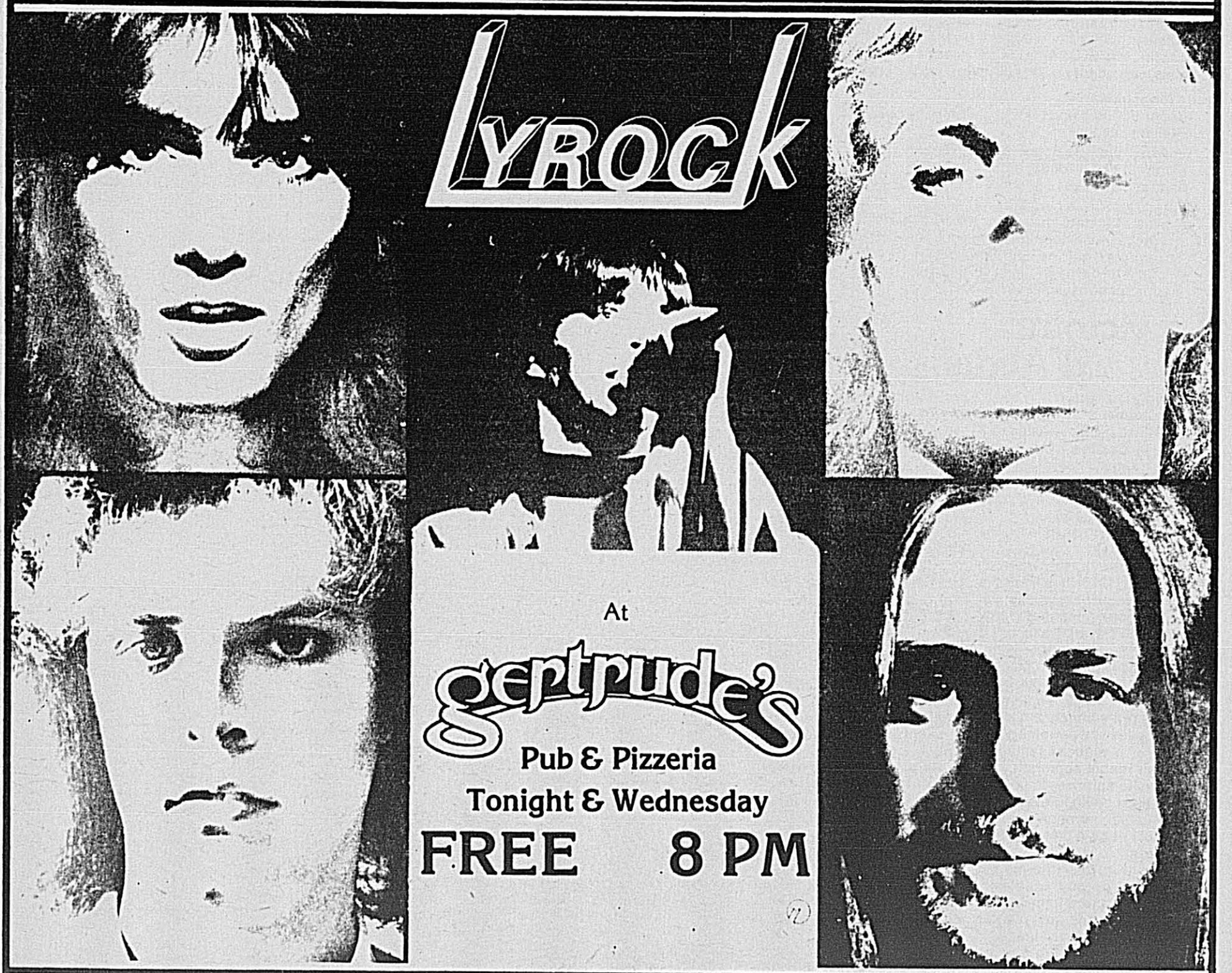

Votez triumvirat

Présidente **Vice-Présidente** **Public Relation**

Francine Ryan-Reagan **Lucie Chrétien-Davis** **Françoise Haig-Duvalier**

Un Trium-Virat s'est formé spontanément hier midi étant donnée la situation d'urgence que nous vivons actuellement. En effet, les programmes des candidats officiels aux élections étudiantes comportent des lacunes sérieuses.

Ce Trium-Virat est composé de:

Francine Ryan-Reagan (présidente)
- présidente de ma classe en 6ième et 7ième année, trophée de la meilleure élève de l'année en 1964, bilingue

Lucie Chrétien-Davis (vice-présidente)
- présidente de ma classe en 7ième année, titulaire d'une bourse du Ministère de l'Education, bilingue

Françoise Haig-Duvalier (public-relation)
- présidente des Cheerleaders de la ligue de bowling de St-Jérôme, Miss Pepsi en '72, Miss Pepsodent en '74, bilingue

Notre Programme

1. Construction d'une station de métro dans le pavillon Leacock.
2. Vendre les Redmen à l'Université de Montréal. Les fonds seront utilisés pour financer le nouveau gymnase.
3. Purges massives pour éliminer
   a) les étudiants pauvres qui se plaignent (et qui nous dérangent) des coupures de budget, qui ne peuvent payer leurs tickets de parking ou le $15 pour les instalations plus sportives.
   b) ceux qui se plaignent (et qui nous empêchent d'étudier sérieusement) des investissements en Afrique du Sud, du code disciplinaire, ceux qui veulent Mandel, ceux qui ne veulent pas de McGill International...
   c) les péquisses, féminisses, communisses et autres «isses» de tout acabit.

   Tous ces insatisfaits seront déportés massivement à l'UQAM. Ils seront remplacés par de riches étudiants étrangers, la hausse des frais se chargeant les d'éliminer les autres.
4. Engager des fiers-à-bras afin qu'un boycottage efficace des cours actualise un «study-break» d'une semaine et faire des pressions pour que la bibliothèque reste ouverte à Noël et au Jour de l'an.
5. En ce qui concerne le problème des garderies, nous encouragerons les étudiants à venir en classe avec leurs enfants. Un verre de lait gratuit sera distribué à chacun.
6. Inscription obligatoire et automatique dans la fraternité de votre choix lors de votre admission à McGill.
7. Confessionalisation de l'enseignement à McGill.

Si nos noms n'apparaissent pas sur votre bulletin de vote, plaignez-vous.

Commentaire
enjeux de l'autonomie

Une étape importante dans la lutte que le Daily mène pour son autonomie a été franchie mercredi soir dernier. Au cours d'une chaude assemblée en effet, le principle de l'autonomie pour le journal de McGill a obtenu l'approbation du Conseil étudiant. Mercredi, la question sera finalement soumise à tous les étudiants, par référendum.

Il a beaucoup été question de l'autonomie du Daily sur le campus et dans les pages du journal lui-même depuis quelques mois et d'une façon plus marquée ces dernières semaines. Malgré tout, on peut se demander combien d'étudiants s'y sont vraiment intéressés et combien en apprécient l'importance.

En effet, s'il est indéniable que certains se sont donnés corps et âmes à la question, on a pu avoir l'impression que ceux-ci ne formaient qu'un tout petit nombre et que pour l'ensemble des étudiants, toute l'histoire demeure confuse et plus ou moins intéressante. Même au Daily, il était évident que l'enthousiasme n'était pas partagé par tous.

On peut s'expliquer cette distance de plus d'une façon. Reconnaissons d'abord que le caractère hautement technique, souvent confus, de toute la question, dont certains semblaient se délecter, ne pouvait qu'en rebuter plusieurs. Ainsi l'élaboration, à force de discussions souvent interminables, des nombreux points qui délimitent le cadre des activités de la nouvelle Publications Board, les responsabilités du Daily à l'endroit de la communauté étudiante, le niveau des rapports avec le Conseil étudiant, le code d'étique, etc.

Il faut comprendre également que pour des étudiants qui s'apprêtent à quitter l'université ou qui, au contraire n'y sont que depuis peu, ces questions administratives revêtent plus ou moins d'importance. Reconnaissons encore qu'on a souvent l'impression que ceux qui se dévouent pour des causes le font pour des motifs politiques ou qu'ils ont en tête quelque ambition personnelle.

Finalement, il est passablement frustrant pour ceux qui sont prêts à consacrer un peu de leur temps au Daily, de passer des heures à discuter de questions de politique interne

La question sur laquelle les étudiants auront à se prononcer mercredi est pourtant très importante pour eux. En rendant le journal plus autonome de la Société étudiante et plus responsable, en donnant plus d'importance à la représentation des étudiants, sur le conseil d'administration où siègeront quatre étudiants par exemple, les étudiants ont l'opportunité de voir à ce que leur journal reflète vraiment leurs préoccupations, qu'il puisse sans entrave donner son avis sur les faits et gestes de la Société étudiante dont il n'aurait plus à craindre la censure.

La campagne pour l'autonomie qu'ont menée certains membres du Daily témoigne aussi d'un souci de convaincre les étudiants que ceux qui travaillent au journal ne forment pas une

suite à la page 7

La victoire d'Abdallah Rihani

par Jean-Pierre Brun et Luc Cloutier

MONTREAL (PEQ) — Assigné à quitter le Canada avant le 10 février dernier, l'étudiant Abdallah Rihani du module d'histoire de l'UQAM a obtenu un sursis jusqu'au 30 juin 1981.

Cet étudiant d'origine tunisienne est au Québec depuis quatre ans. Arrivé au Canada en 1976, il s'inscrit à l'Université de Sherbrooke par la suite, pour raisons de convenance au travail il s'inscrit à l'UQAM. Son épouse étant canadienne il n'a eu pas de problème à se faire parrainer par celle-ci. Le 9 septembre 1980 elle retire pour des raisons personnelles son parrainage.

Il y a quelques semaines Abdallah Rihani apprenait, lors d'une visite surprise de la GRC sur les lieux de son travail, qu'il n'était plus parrainé depuis cinq mois et qu'il devait quitter le Canada.

Exigeant qu'on l'informe sur les raisons de son expulsion, un fonctionnaire d'Immigration Canada lui répond qu'il n'a pas renouvelé son parrainage à temps, l'étudiant affirma qu'on ne l'en avait jamais informé. Il demande donc, avec l'appui de plusieurs lettres de référence, dont celle de son employeur, de professeur et du chef du département d'histoire de l'UQAM, que l'on renouvelle son statut d'étudiant étranger, ce qui lui fut refusé car son expulsion est expéditive et irrévocable selon le paragraphe 37.5 de la loi sur l'immigration.

Chose étrange, Abdallah Rihani est membre de l'exécutif de l'union des étudiants Arabes, de plus, quelques jours avant la visite surprise de la GRC il a écrit un article sur la guerre Iran-Irak dans le journal *Le Nouvel Unité*.

Face à ce jugement arbitraire, l'étudiant reçut l'appui de plusieurs organisations, dont Amnistie Internationale. De plus lors du Colloque du RAEU tenu le 6-7-8 février, il expliqua sa situation aux délégués ainsi qu'au ministre Laurier. Ce dernier lui promit de faire tout ce qui était en son pouvoir, pour remédier à cette situation. A ce sujet, le ministre de l'immigration du Québec, M. Gérald Godin, dans une lettre datant du 9 février 1981, au ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, demandait le report du cas Abdallah Rihani. La réponse fut brève; le dossier est à l'étude...?

suite à la page 7

Lettres

To the Daily:

Every election year we hear complaints about outrageously low voter turnouts. If one assumes a turnout of 50% (which seems to have become the norm in the U.S. and Canada), then the party elected may have gained approximately 25% of the popular vote. Can this be considered a strongly supported government? Well, it can if you campare it to what we have here at McGill. On February 18, 800 of the 6000 elegable *(sic)* ASUS members chose to exercise their democratic prerogative. The most common, and the most contemptible, excuse for not voting is a lack of knowledge of the candidates and their platforms. Clearly, any small effort made by the student could remedy this unfortunate state of ignorance. Perhaps the candidates should be urged to devote more time to publicity, but, more importantly, the students should be urged to seek out the information needed to make and educated descision *(sic)*.

Some may argue that this particular election is not terribly crucial either to their own future, or to the future of the school, but this is clearly not the point. University is a training ground for the "real world" where the electoral deicsion is theoretically the foundation of the majority of our social and political institutions. Perhaps we should cease to consider universal suffrage as a right and begin to recognize it as a priveledge *(sic)* — a priveledge *(sic)* which two thirds of the world's population does not, and has never, enjoyed. One then wonders whether such and important priveledge *(sic)* should not be earned, rather than granted arbitrarily, even if the only requirement for the earning thereof is that one does, in fact, vote!

It certainly must be questioned whether a student body which has apparently a stronger sense of apathy than democracy deserves representation at all. We can only hope that Tim Richards, our new fearless leader, will attempt to rally the interest and support of more than five per cent of the ASUS members to whom he owes his mandate.

Rick Marin
BA U1

Aujourd'hui

McGill Public Interest Research Group
Open meeting today at 4:30. Elections for new organizing committee. Nominations are still open. All those interested in working on upcoming speakers and programs are urged to attend. Union 108.

Photography Courses
The McGill Camera Club will be offering one-evening classes in darkroom and camera techniques beginning next week. These courses are open to all students and registration begins today. For more information or registration, call 392-8925 or drop by our office (Union B06) before 3:00 pm.

Debating Union
Regularly scheduled meeting tonight at 7:00 in Union room 425. Everyone welcome.

ASUS
Speakers' Committee meeting, today at 4:30 Union room B01, to discuss whether speaking is really relevant in this day and age. (Mutes more than welcome to voice their opinions.)

McGill Christian Fellowship
You are invited to a round-table discussion this evening at 5:00 pm. Come join us for a great time on the top floor of the Newman Centre (3484 Peel St.). Our guest speaker is last year's MCF president Anthony Bailey.

suite à la page 4

On lit, mais quoi?

par Jean-Hugues Brossard

MONTREAL (PEQ) — Finie la honte, terminées les horreurs de l'ignorance. Les étudiants du secondaire lisent plus qu'on pense, voire même beaucoup. C'est ce qui resort d'une étude sur les habitudes de lecture des élèves du secondarie publiée dans la revue «vie pédagogique» du février 1981.

En effet, plus du tiers des étudiants interrogés ont affirmé lire trois livres et plus par mois; près de la moitié un ou deux. Seul un cinquième des répondants ont admis n'en lire aucun.

Toutefois, cet amour de la lecture ne supplante pas encore les penchants de la gente étudiante pour les sports, les sorties et la télévision. Nous réalisons qu'il reste du chemin à parcourir avant que la lecture n'occupe la majeure partie des temps libres des élèves du secondaire.

Si on lit beaucoup à l'école, on ne lit pas nécessairement les meilleurs livres. Le lecteur du secondaire préfère de beaucoup les oeuvres américaines. Le roman québécois est laissé pour compte. Quant aux oeuvres françaises, elles ne doivent de figurer au tableau qu'à cause d'Astérix et de Guy des Cars. Les volumes les plus appréciés sont *L'herbe bleue*, *Eric*, *Love Story*, *Racines*, *Tintin*, etc.

Les classiques de la littérature française ne hantent pas les bibliothèques du secondaire. Ce n'est pas bien grave si cela ne persiste pas au cours des années. On peut quand même se réjouir en sachant que les livres lus sont bien lus. Car 80% des jeunes lecteurs québécois terminent les lectures entrepriseset 50% relisent les passages difficiles.

Voilà enfin une bonne nouvelle pour les membres de la presse écrite. Eh oui! les revues et journaux font aussi partie de la nourriture intellectuelle des élèves du secondaire. C'est peut-être la preuve que la presse électronique n'a pas entièrement supplanté l'imprimé.

suite de la page 1

société," a-t-il déclaré.

M. Jacques Beaudoin, porte-parole pour l'Association Nationale des Etudiants (ANEQ) n'est cependant pas d'accord. "Nous devons sensibiliser les étudiants québécois qui ont des préjugés à l'endroit des étudiants étrangers."

Bien qu'il aie déclaré que l'ANEQ s'oppose à la hausse, il ne n'entrevoit pas avec beaucoup d'optimisme le résultat de toute campagne organisée.

"Nous nous opposons à la hausse. Nous allons faire pression sur le ministère de l'Education, je ne peux cependant pas me prononcer sur l'impact de cette manoeuvre," déclarait Beaudoin.

"Ca va prendre beaucoup de pression pour renverser la décision."

Le Sénat de même que le Conseil d'administration McGill ont appuyé des motions protestant contre la hausse des frais pour les étudiants étrangers.

CAMP MAROMAC
LAC SIMONDUKE QUEBEC

A Resident children's summer camp requires Counsellors

INSTRUCTORS for:
Swimming, Sailing
Waterskiing, Canoeing
Physical Education
Roller Skating, Tennis
Archery & Riflery
Land Sports, Drama
Secretary
Registered Nurse
Kitchen Manager
Waitresses
Assistant Cooks
Pot Washer, Maintenance

Salary: Minimum $100 per week + room and board

Call between 9 am and 5 pm (514) 933-4836

Aujourd'hui

McGill Players' Theatre
Presents *Getting Out* by Marsha Norman. This presentation, a Montreal premiere, runs today through Saturday at 8:00 pm, Players' Theatre, 3480 McTavish, 3rd floor. For reservations call 392-899. Tickets $3.50; students and senior citizens $2.50 (except Friday and Saturday.

McGill Young Alumni
Guest speaker Sharon Goelman, MFA, will discuss Canadian art and illustrate her talk with slides. 8:00 pm, Leacock 820. Tickets: $5.00, includes coffee and liqueurs. By reservation only — 392-4816.

Centre for Developing Area Studies
12:00 noon, Gladys D'Souza, RSCJ, innovative educator, Bombay, India, on "Classroom Politics in the Third World: Education to Reality." Macdonald-Harrington Building, Room C103E.

Women's Union
Don't miss today's meeting at 6:00! All interested candidates for executive positions urged to attend. we shall also discuss International Women's Day activities, so be there, Union room 423.

WE'D LIKE TO SEE YOU AFTER SCHOOL.

Because we want to tell you about Our Bank's Professional Graduate Loan Plan. It's a special Commerce loan to help you get your career started. We know how important it is to you to have a sound group of financial services to meet your professional and personal needs. There's a Commerce Professional Graduate Loan Plan for graduating students going into the practice of Medicine, Dentistry, Chiropractic, Optometry, Law, Architecture, Chartered Accountancy, Veterinary Medicine, and many other professions.

So stop in to Our Bank soon. We'll welcome you at more branches than any other bank in Canada. And we can help you finance your future.

CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE

Le colloque des droits étudiants:

Le RAEU a la parole

A la suite du colloque du RAEU sur les droits des étudiant(e)s et de tous les chauds débats qui avaient suivi, le **Daily** *publiait la semaine dernière le texte du discours que le président de la CEQ, Robert Gaulin, avait prononcé à cette occasion.*

Le **Daily** *reproduit aujourd'hui le texte du discours d'ouverture du colloque de l'ex-secrétaire-général du RAEU, Benoit Laurin.*

Etudiantes, étudiants,
Messieurs les invités,

En ce début des années quatre-vingts, nous croyons qu'il devenait urgent que se tienne ce colloque sur les droits étudiants. Dans la mesure de sa productivité, ce rassemblement étudiant constituera un jalon fondamental dans l'évolution du mouvement étudiant au Québec. Ce jalon prend toute son importance quand on réalise la position précaire dans laquelle se trouve aujourd'hui l'étudiant(e) universitaire.

De nos jours, il est à peu près impensable qu'un(e) étudiant(e) de niveau post-secondaire termine ses études sans avoir été impliqué, de près ou de loin, dans un débrayage ou boycottage quelconque. Les milieux non-étudiants "déplorent" que de telles situations se produisent mais peu de ces gens se donnent réellement la peine de se demander ce que traduisent ces conflits qui ont un caractère particulièrement inquiétant. Il leur est plus facile de rejoindre l'opinion généralement acceptée dans le public à l'effet que les étudiants sont des enfants gâtés qui protestent inutilement ou qui se laissent entrainer par une poignée de fanatiques. Vous savez tous que ces conclusions simplistes n'expliquent en rien les vrais fondements des conflits.

Sans faire une énumération explicite des problèmes du milieu étudiant, signalons tout de même la présence dans les salles de cours de professeurs incompétents ainsi que le refus de certaines universités de reconnaître et retenir le jugement des étudiant(e)s sur la valeur pédagogique d'un professeur ou chargé de cours.

Soulevons aussi la question des contenus de cours si souvent décrochés de la réalité, des méthodes d'enseignement qui encouragent la passivité et qui ont pour effet d'habituer les étudiant(e)s à remettre à d'autres le soin de prendre des décisions les concernant. Vous êtes particulièrement bien placés pour connaître ces multiples situations de domination, d'impuissance et de frustration reliées à des structures centralisées, terrain fertile à l'arbitraire. Ce qu'il y a d'alarmant, ce n'est pas le fait de rencontrer des problèmes mais bien l'absence de mécanismes adéquats pour les résoudre. Les étudiant(e)s ne possèdent à peu près aucun moyen pour se défendre, sinon l'appel à l'opinion publique. Les débrayages restent un des seuls recours pour créer un certain rapport de force.

Le choix des moyens n'existe pas pour nous.

Pour bien comprendre comment une telle situation a pu se développer et prendre les proportions actuelles, il faut inévitablement parler de la rupture produite par la disparition de certaines associations étudiantes, dont l'AGEUM (Association Générales des Etudiants de l'Université de Montréal), l'AGEL (Association Générale des Etudiants de Laval), et de l'UGEQ (Union Générale des Etudiants du Québec), à la fin des années 60.

Ces associations avaient développé une articulation solide et cohérente des problèmes du vécu des étudiant(e)s et elles avaient donné du volume à leur voix obligeant les responsables des institutions à témoigner d'un minimum de respect à l'endroit des étudiant(e)s.

Les assises de ces associations étaient solides en particulier à cause de la place qu'elles avaient réussi à se tailler dans l'université: le pouvoir historique que les organismes étudiants s'étaient acquis souvent de haute lutte ne permettait pas à l'Université de remettre en cause leur légitimité.

A la fin des années 60, dans un geste qui demeure difficile à comprendre, en rapport surtout avec son caractère définitif et ses conséquences néfastes, les étudiant(e)s ont fait disparaître les structures mêmes qui leur donnaient une voix dans l'université ainsi que dans la société toute entière.

La disparition des associations étudiantes ne constitue pas le seul élément ayant perturbé la nature des rapports entre les différentes composantes des institutions. On se doit de faire mention de la réforme de l'enseignement supérieur entreprise au cours des années 60 suite aux recommendations de la commission Parent. Cette réforme dont nous ne contestons pas le bien-fondé, a eu plusieurs effets malheureux: le bureaucratisme, la multiplication des structures et des paliers de décision, la dépersonnalisation.

Troisième élément fondamental, signalons la syndicalisation de la majorité du personnel enseignant des institutions universitaires. Cette définition et cet affermissement du pouvoir professoral à l'intérieur de l'institution d'enseignement a modifié les rapports entre les composantes en imposant des contraintes supplémentaires aux administrateurs et en réduisant d'autant plus la voix des étudiant(e)s.

Ie RAEU volt, dans la combinaison de ces trois facteurs:

- disparition des associations étudiantes
- réforme dans l'éducation
- syndicalisation des professeurs

qui se sont présentés successivement, une profonde modification du rapport de force à l'intérieur de l'institution et ceci très nettement au détriment des étudiant(e)s.

En effet depuis le début des années 70, le mouvement étudiant a fait quelques gains, à coup de hautes luttes, mais ces acquis sont encore trop souvent bien loin de nos revendications. L'attitude des administrateurs est loin d'être étrangère à cet état de chose.

Ainsi les étudiant(e)s doivent aujourd'hui se plier à des règlements des institutions rendant prequ'impraticable la remise sur pied d'organisations possédant un minimum de moyens.

Ceci est particulièrement flagrant dans le cas du REP de Laval, de l'AGEUQAM, et de la FAECUM qui doivent tenir des consultations selon des modalités arbitraires édictées par l'institution et ceci, avec moins que le minimum de moyens techniques (journaux, affiches, etc.)

Plus récemment, ces mêmes administrateurs ont ouvertement affiché leur volonté bien arrêtée de faire taire la moindre critique en utilisant les tribunaux pour étouffer des conflits.

Nous sommes les victimes d'injonctions et de poursuites au criminel; on substitue les tribunaux aux négociations.

C'est beaucoup plus simple pour les administrateurs de faire des règlements qui coupent les jambes aux organisations étudiantes et d'envoyer des étudiant(e)s en prison que de chercher à résoudre honnêtement des conflits. Il est bien évident que depuis la disparition des associations étudiantes en 69, on nous conteste une place qui nous revient de droit dans l'université.

Bien sûr, on nous concède des sièges dans les instances décisionnelles, mais le nombre de voix que nous avons est loin de correspondre à une réelle volonté de nous écouter, mais bien plus à légitimer les décisions qui s'y prennent.

Bref, on cherche à briser le désir des étudiant(e)s de s'exprimer dans leur milieu et on essaye de les convaincre de leur impuissance. Pourtant pour reprendre une citation d'un auteur connu: "quand les étudiants n'interviennent pas dans la société, les choses vont mal."

L'étudiant(e) évolue à l'intérieur d'une institution d'enseignement et, intimement liée à celle-ci, de la société qui l'entoure.

Le rôle de l'étudiant(e) est de se prononcer sur les questions politiques, sociales et économiques qui définissent l'orientation et l'avenir de la société.

Mais comment jouer ce rôle quand nous n'avons pas même encore les moyens d'agir dans l'université même?

Il ne faut surtout pas accepter que la situation demeure telle quelle. De fait, votre présence ici ce soir est une manifestation du refus de cet état de chose.

On ne peut évidemment pas compter sur les administrateurs universitaires pour changer cette situation ni sur les partis politiques, libéraux et péquiste, compte tenu du peu d'envergure dont a fait preuve le présent gouvernement dans le domaine de l'éducation.

C'est plutôt sur les étudiant(e)s qu'il faut compter, sur leurs associations et leurs regroupements.

C'est dans cet esprit que le RAEU a créé une commission nationale dont l'objectif est de rédiger un énoncé des droits étudiants.

La commission n'aurait pu arriver à ses fins sans votre collaboration. C'est pour cette raison que le RAEU a organisé ce colloque. On fait appel à vous parce que nous croyons que vous êtes les mieux placés pour développer les grandes lignes du projet.

Les résultats du colloque seront envoyés dans toutes les associations étudiantes du Québec pour que partout l'étudiant(e) puisse se prononcer de façon démocratique.

C'est à ce moment là que les étudiant(e)s décideront du contenu et la destination de ces revendications. C'est leur droit d'exprimer leur point de vue et il n'est pas question de faire ici ces choix à leur place.

Nous avons dit "énoncé des droits" parce qu'il est bien clair qu'à ce stade-ci, nous en sommes à exprimer unilatéralement nos lignes de revendications minimales communes.

Le projet qui portera le nom et qui aura la destination que les étudiant(e)s voudront bien, n'a présentement d'autre sens que d'être une déclaration de la collectivité étudiante universitaire.

Ce qui fera le poids de cet énoncé c'est qu'il ne représentera pas le point de vue de seulement quelques individus, mais bien la volonté de l'ensemble de la collectivité. C'est le nombre de participant(e)s à une manifestation qui lui confère toute sa force. On démontre qu'on n'est pas seuls à penser ainsi. C'est la preuve irréfutable de notre légitimité.

Cependant, nous restons bien conscients que cette déclaration de nos droits ne règlera pas nos problèmes. Il faudra lutter pour les faire reconnaître.

Nous devrons nous mobiliser et faire entendre notre voix plus fort encore. Mais la mobilisation n'est pas une fin, c'est un moyen. Nous devrons utiliser tous ceux dont nous disposons et, plus encore, nous devrons en inventer d'autres.

C'est à nous les étudiant(e)s qu'il incombe de créer la dynamique qui nous permettra de faire reconnaître ces droits. Il faudra gagner tous les appuis que nous pourrons trouver, même s'ils ne sont que ponctuels. Ne confondons pas ces derniers avec nos seuls alliés véritables, qui sont les étudiant(e)s des CEGEPs.

Dans cette optique, il devient pressant de voir à l'organisation du mouvement étudiant, dans son ensemble, au Québec.

Une réorganisation consciente de la spécificité des universitaires et des cégépiens et aussi du besoin d'unité entre eux. Les étudiants et les étudiantes du Québec doivent réaliser le plein potentiel de leur mouvement. Nous pouvons établir un rapport de force efficace.

Dans cette perspective, la réussite du colloque devient d'autant plus vitale. On se doit d'en arriver à une forme de consensus malgré la riche diversité des points de vue en présence. Il n'y a pas de ligne juste.

Inévitablement, au sortir du colloque, certains estimeront que nous allons trop loin, d'autres pas assez. Mais c'est peut-être dans la mesure où nous aurons une vision globale plutôt que morcelée qu'on pourra établir que, finalement, c'est le point de vue des étudiant(e)s qui a passé. Merci de votre attention.

Il est impensable de terminer ses études sans avoir été impliqué dans un débrayage

Le rôle de l'étudiant(e) est de se prononcer sur les questions politiques,sociales et économiques

On substitue les tribunaux aux négotiations

Paul Rose:

Une situation épineuse

MONTREAL (PEQ) — Mercredi le 21 janvier dernier, Jacques Rose présentait un dossier relatant les plus récents développements des prisonniers politiques au Québec. Après un survol général, la discussion s'orienta sur le cas Paul Rose. on sait que celui-ci fut membre de la cellule felquiste Chénier qui enleva le ministre Pierre Laporte en octobre 1970.

Paul Rose n'est pas considéré comme un prisonnier politique aux termes de la loi puisque la constitution canadienne ne reconnait pas «le délit politique, et donc pas l'existence de prisonniers politiques». Par contre, dans les faits, «lorsqu'un individu pose certains actes pour des motifs politiques, qu'il le reconnait, que la cour le reconnait (...); qu'en prison, on le considère, de ce seul fait, comme un cas «spécial»; peut-on on toujours toujours prétendre qu'au Canada il n'existe pas de prisonniers politiques? (Extrait du dossier sur les prisonniers politiques préparé par le Mouvement d'amnistie générale.)

Ainsi, Paul Rose n'a pas été condamné à la prison à perpétuité en mars 1971 pour raisons politiques (puisque c'est impossible au Canada) mais pour des crimes de droit commun dont il a été reconnu coupable (lors d'un procès fait en son absence)... Alors, ses demandes de libération conditionnelle ne devraient-elles pas suivre le cours normal des règlements édictés par la C.N.L.C. (Commission Nationale des libérations conditionnelles) moyennant une étude très approfondie de son dossier?

On sait que depuis sept ans, Paul Rose est éligible à un programme d'absences temporaires; depuis trois ans, il a droit à un programme de libération de jour et depuis le 15 décembre 1980, il pourrait être mis en liberté sous programmes de libération de jour et depuis le 15 décembre 1980, il pourrait être mis en liberté sous certaines conditions. Toutefois, Paul Rose ne cess d'essuyer des refus dans ses demandes de recouvrer la liberté. Ainsi, en décembre dernier, les raisons invoquées par les membres de la Commission furent celles-ci:

«A la lecture du dossier de M. Rose, nous ne pouvons déceler une évolution significative: sa perception des gestes qu'il a posés il y a près de 10 ans demeure la même, son analyse est marquée de rationalisation et d'intellectualisation, son introspection est limitée par son approche «collective» et, finalement, il démontre une grande difficulté à assumer ses propres responsabilités en tant qu'individu. Ce manque d'évolution nous permet de croire que le sujet est encore le même homme qui s'est montré capable des délits pour lesquels il a été condamné. La Commission considère donc qu'il peut encore constituer un risque trop grand pour la société.»

En fait ces quelques phrases reflètent-elles les principaux «reproches» que la Commission adresse à l'endroit de Rose? Si oui, il semble qu'effectivement, on le traite en prisonnier politique. De plus, pourquoi n'a-t-elle pas voulu rendre public le rapport de 14 pages qui lui fut présenté par l'agent de libération de Rose? Si les motifs de la Commission sont valables, elle ne devrait pas avoir peur de renseigner le public puisque «tant qu'on n'en saura pas davantage, des questions ne manqueront pas de se poser dans l'esprit de plusieurs. On fera des comparaisons avec d'autres cas, apparemment assez voisins, où l'on n'a pas appliqué la même sévérité». (V. Prince, *La Presse*, 8 janv. 81).

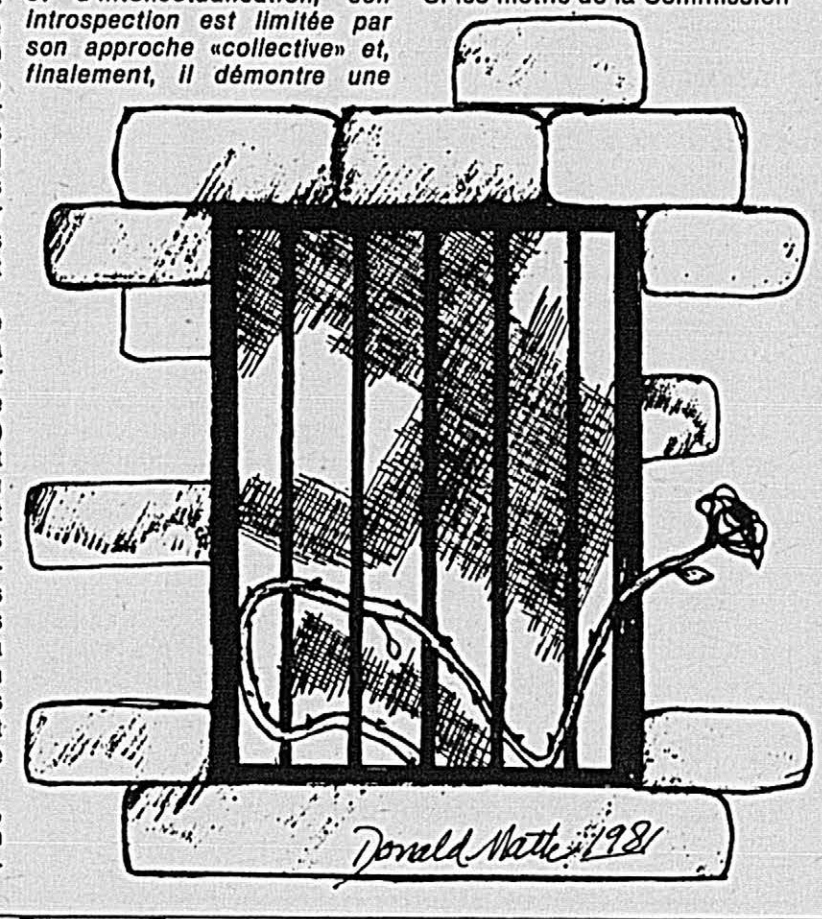

A l'automne dernier, Paul Rose accorda une entrevue à Marc Laurendeau pour l'émission Télémag. Celui-ci lui demanda, entre autres, si le processus politique était encore bloqué aujourd'hui au Québec. (Précédemment, Rose avait clairement laissé entendre qu'il avait participé aux Evénements d'Octobre parce que le processus politique était alors bloqué.) Rose répondit ceci: «40% des gens qui se sont dit ouverts (lors du référendum) à la question de la libération du Québec, c'est quand même un méchant gros pas.» «Quelques instants plus tard, Paul Rose concluajt que les voies démocratiques sont aujourd'hui ouvertes et qu'il y a des outils démocratiques présent dans notre société.

«Paul Rose recommencerait-il s'il était mis en liberté? Voilà la question essentielle que les commissaires se sont posées à bon droit. On peut cependant être étonné de la réponse qu'ils apportent. Car depuis 1971, aucun des 10 participants directs aux deux enlèvements n'a récidivé. Tout le coeur du milieu felquiste a modifié sa perception de la société.» (Marc Laurendeau, *La Presse*, 10 jan. 81) En fait, «le cas Paul Rose pose un problème de fond. Peut-on exiger un lavage de cerveau complet? La Commission est déjà assurée que Paul Rose ne considère pas son séjour en prison comme une expérience tout à fait perdue dans la vie d'un homme (cf. entrevue à Télémag). Les membres de cette commission ont certes le devoir de s'assurer qu'il a renoncé à la violence pour promouvoir ses idées. Mais ils vont très loin en lui demandant d'abandonner ses convictions politiques et de ne plus sentir solidaire de ses camarades? Espèrent-ils le contraindre à s'agenouiller moralement et à demander pardon? Si telle est la volonté des commissaires, notre régime de libérations conditionnelles présente des analogies avec les simulacres de procès qui déroulent à Pékin, là où les accusés ne peuvent espérer quelque clémence que s'ils font publiqmenet leur autocritique.» (Marc Laurendeau, *La Presse*, 10 jan. 81.)

Ainsi il est primordial que la C.N.L.C. fasse la lumière sur les motifs douteux qu'elle a exposés. Ceux-ci reposent sur une analyse politique très sommaire de la situation dans le cas Paul Rose devrait aussi expliquer comment se sont séroulées les délibérations dire pourquoi il y avait neuf membres (plusieurs venant d'Ottawa) siégeant sur le comité (dont 7 votants) alors qu'habituellement, il n'en faut que trois ou cinq et que la procédure de l'unanimité n'est pas exigée?

Enfin, comme on peut le constater, trop de questions demeurent sans réponse. Le cas Paul Rose risque de rester très nébuleux si la Commission ne rend pas publics les documents qui ont servi de base au verdict. Mais voilà, la Commission a-t-elle avantage à ce que toute la vérité, rien que la vérité soit étalée au grand jour???

Maryse Robert

Get to know the real taste of Bacardi rum.

Sip it before you add your favourite mixer.

Bacardi is beautiful by itself. Clean. Light. Smooth-tasting. That's why it goes so smoothly with so many mixers. Add your own favourite taste to Bacardi, and you can count on enjoying it.

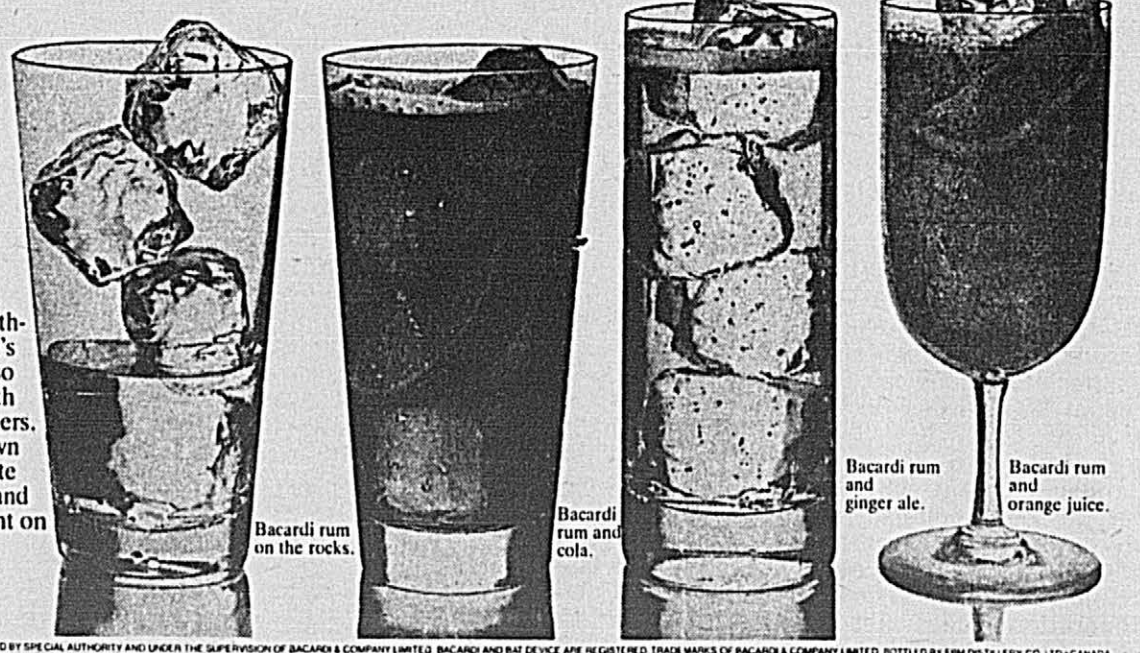

Bacardi rum on the rocks.

Bacardi rum and cola.

Bacardi rum and ginger ale.

Bacardi rum and orange juice.

BACARDI RUM IS PRODUCED BY SPECIAL AUTHORITY AND UNDER THE SUPERVISION OF BACARDI & COMPANY LIMITED. BACARDI AND BAT DEVICE ARE REGISTERED TRADE MARKS OF BACARDI & COMPANY LIMITED. BOTTLED BY FBM DISTILLERY CO. LTD.-CANADA

A l'UdeM:

Pas de conjoints gais

par François Gloutenay

MONTRÉAL (PEQ) — Dans une lettre adressée à différents journaux, et reproduite dans le *Continuum*, journal étudiant de l'Université de Montréal, l'Association communautaire homosexuelle de l'Université de Montréal (ACHUM) évoque un cas flagran de discrimination exercée par le service des sports de la dite université.

Pour bénéficier des services sportifs, les requérents doivent être étudiants sur le campus ou encore être le conjoint, preuve à l'appui, d'un(e) abonné(e) du service des sports. Des membres de l'ACHUM ont tenté de se prévaloir de ce droit; la réponse fut négative, les employés de l'université exigeant que les conjoints soient de sexes différents.

Des militants de l'ACHUM, après enquête auprès de l'avocat de l'Université de Montréal, en sont venus à constater que les administrateurs excluent les conjoints du même sexe.

C'est pourquoi l'ACHUM, considérant les amendements apportés par le gouvernement du Québec à la Charte de Droits et Libertés, concernant «l'orientation sexuelle» «réclame l'abolition de la clause d'exclusivité en faveur des couples hétérosexuels.»

Victoire

suite de la page 3

Le 10 février, dernière journée dont disposait A.R. pour démontrer l'appui dont il bénéficiait, une manifestation est organisée devant le bureau d'immigration Canada à Montréal. Peu de temps après cette décision, Abdallah Rihani obtenait un permis du ministre. Pour l'instant, la situation de cet étudiant semble s'être stabilisée, du moins jusqu'au 30 juin 1981, car on ne sait toujours pas si le ministère de l'Immigration lui permettra un second parrainage.

Grève.....

suite de la page 1

l'effet que le cours a été réussi.

La deuxième possibilité sera de faire un travail relié à n'importe quel cours que l'étudiant(e) aura la possibilité elle échoue ce travail, l'étudiante aura la possibilité de le retravailler pour le présenter une seconde fois. De plus, les professeurs qui corrigeront ces travaux devront tenir compte du fait qu'on est déjà rendu à mi-chemin de la session.

«Maintenant, l'administration est consciente que les étudiants sont intéressés à leur situation académique et qu'ils n'hésiteront pas à recourir aux moyens qui s'imposent pour revendiquer leurs droits», nous a affirmé Luc Beaulieu.

Suite à la grève, les étudiants ont obtenu de l'administration une garantie comme quoi celle-ci verrait à ce que la situation ne se reproduise plus, et que soient apportés les correctifs nécessaires.

Les deux professeurs qui se sont retrouvé(e)s au milieux du conflit sont Danielle Lard et Michel Robert, ce dernier étant le procureur du gouvernement fédéral dans toutes les causes impliquant les activités de la GRC.

Rappelons que les étudiant(e)s avaient obtenu l'appui de leur confrères et consoeurs des autres facultés de droit du Québec, dont celle de McGill, par l'entremise de la Confédération des associations des étudiant(e)s en droit (CADED).

Autonomie

suite de la page 3

clique qui veut tenir les étudiants à distance. En fait, on souhaite au journal une plus grande participation de tous. Il n'y a pas meilleur moyen pour s'assurer qu'une organisation défende ses intérêts que de s'y impliquer soi-même.

Il est important par ailleurs de ne pas sous-estimer le rôle d'agent de mobilisation du **Daily** sur le campus. Il faut espérer que la plus grande autonomie du journal ne l'amènera pas à se détourner des causes auxquelles son engagement à être un agent de changement social implique qu'il se consacre. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que pareil engagement doit déborder le cadre restreint des seules activités universitaires.

Finalement, l'autonomie du **Daily** ne devrait pas impliquer que le journal néglige de s'associer avec les autres regroupements, mouvements et associations à l'université pour travailler sur des cause communes. Qu'on pense à l'importance capitale de la solidarité et de la concertation quand il s'agit de causes telles la campagne de désinvestissement à McGill, les revendications du mouvement étudiant à l'échelle nationale, la prise de position à l'endroit de la dramatique situation au Salvador.

C'est sur tout à ça que les étudiants doivent réfléchir et se prononcer mercrdi, sur leur journal, sur son autonomie bien sûr, mnais aussi sur les responsabilité sociales et politiques qu'il doit assumer.

Danièle Champoux

Liberation Books

Specializing in books on Africa, Latin America & the Carribbean

political science ● history ● literature ● economics

1207 de Maisonneuve West 842-5021

Direction Spirituelle

basée sur l'Ecriture Sainte et la spiritualité de Saint-Ignace avec Soeur Anne Walsh

Pastoral Counselling

Le jeudi de 9:00 à 17:00 hres
Also available in English

au

McGill Newman Centre
3484 Peel Street
392-6711

Make sure your bright ideas don't get off track.

A message of special interest to students.

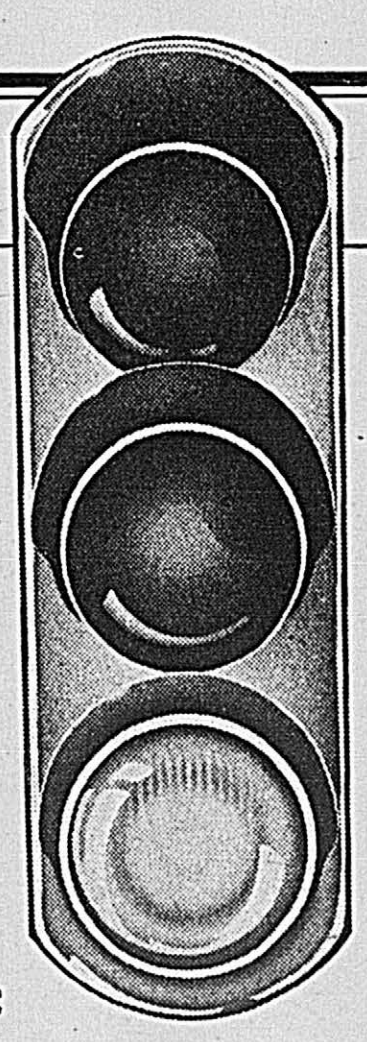

We're not only happy to see a bright idea get rolling; we'll even help pay the freight.

But it's important to get our acts together now. March 16th is the final submission date for projects under the Summer Canada '81 program. So if you and your sponsor are already on track, don't let your project get stalled by a late application.

For projects accepted, we'll put up salary contributions equal to the provincial minimum wage. And up to $35 overhead, per person, per week.

So make sure your sponsor sends in that application to the Canada Employment and Immigration Commission, by March 16. Because we want to see your bright idea get a green light.

International Year of Disabled Persons 1981
Année internationale des personnes handicapées

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Canada

Make It A Carlsberg.

OPTOMETRIST

- Eyes Examined
- Eye Glasses Fitted
- Contact Lenses (soft/hard)
- Medicare card accepted

Dr. David Kwavnick, O.D.

1535 Sherbrooke St. W.
(corner Guy)

933-8700 or 933-8182

Restaurant
McGILL PIZZA

6:30 am - 2:00 am
6:30 am - 3:00 am FRI & SAT

BREAKFAST SPECIALS
6:30 - 11:00 am

545 MILTON
845-8011 ★ 845-8382
FREE DELIVERY

Arts, Science, Engineering and Commerce Graduates

Considering an MBA? You should. We'd like to tell you all about our program — one of the very best in the country.

Why not join Associate Dean Bob Cooper and learn about what the McGill MBA can do for you!

We hope to see you
Wednesday, March 4th
at 12 noon
Room 301, Bronfman Building
1001 Sherbrooke Street West
(For further information, please call 392-4336.)

McGill University

Demain / Tomorrow

Prononcez-vous sur l'autonomie du Daily

Vote on Daily autonomy